

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2011-2012)
LE 20 MARS 2012**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 20 MARS 2012 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DIANE SOUCY, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Marie-Louise Kerneïs (7)
Françoise Théoret (5)

M. le commissaire

Claude Deschênes (13)
Marcel Gélinas (3)
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03261-03-12 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2012

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Réfection de l'enveloppe architecturale (phase I) à l'école Piché-Dufrost : Appel d'offres # P-91115-11

10.02 Réfection du clocher et de l'enveloppe architecturale (phase II) à l'édifice Saint-Viateur de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond : Appel d'offres # P-91117-11

10.03 Remplacement de toiture à l'école de la Rive : Appel d'offres # P-27-043-10

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03262-03-12

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2012

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2012.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 8 février 2012 et se terminant le 29 février 2012.

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, pose une question séance tenante à Madame Germen Brière. Le suivi sera fait au prochain comité exécutif.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03263-03-12

10.01 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ARCHITECTURALE (PHASE I) À L'ÉCOLE PICHÉ-DUFROST : APPEL D'OFFRES # P-91115-11

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe architecturale (phase I) à l'école Piché-Dufrost à **Marieville Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de quatre cent quarante-deux mille trois cents dollars (442 300,00 \$) avant les taxes, soit cinq cent huit mille cinq cent trente-quatre dollars et quarante-trois cents (508 534,43 \$) taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 13 mars 2012.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03264-03-12

10.02 RÉFECTION DU CLOCHER ET DE L'ENVELOPPE ARCHITECTURALE (PHASE III) À L'ÉDIFICE SAINT-VIATEUR DE L'ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND : APPEL D'OFFRES # P-91117-11 - Report

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Ce sujet est reporté à plus tard; le retrait de cette soumission est donc demandé.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de reporter le sujet portant sur la réfection du clocher et de l'enveloppe architecturale (Phase 111) à l'édifice Saint-Viateur de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03265-03-12

10.03 REMPLACEMENT DE TOITURE À L'ÉCOLE DE LA RIVE : APPEL D'OFFRES # P-27-043-10

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de la toiture à l'école de la Rive à **Toitures Léon Inc.** pour un montant forfaitaire de cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-quinze dollars (159 375,00 \$) avant les taxes, soit cent quatre-vingt trois mille deux cent quarante et un dollars et quarante et une cents (183,241,41 \$) taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 mars 2012.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03266-03-12

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1320 003
D:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux)\2011-2012\8. 20 mars 2012 - 1320-003.doc